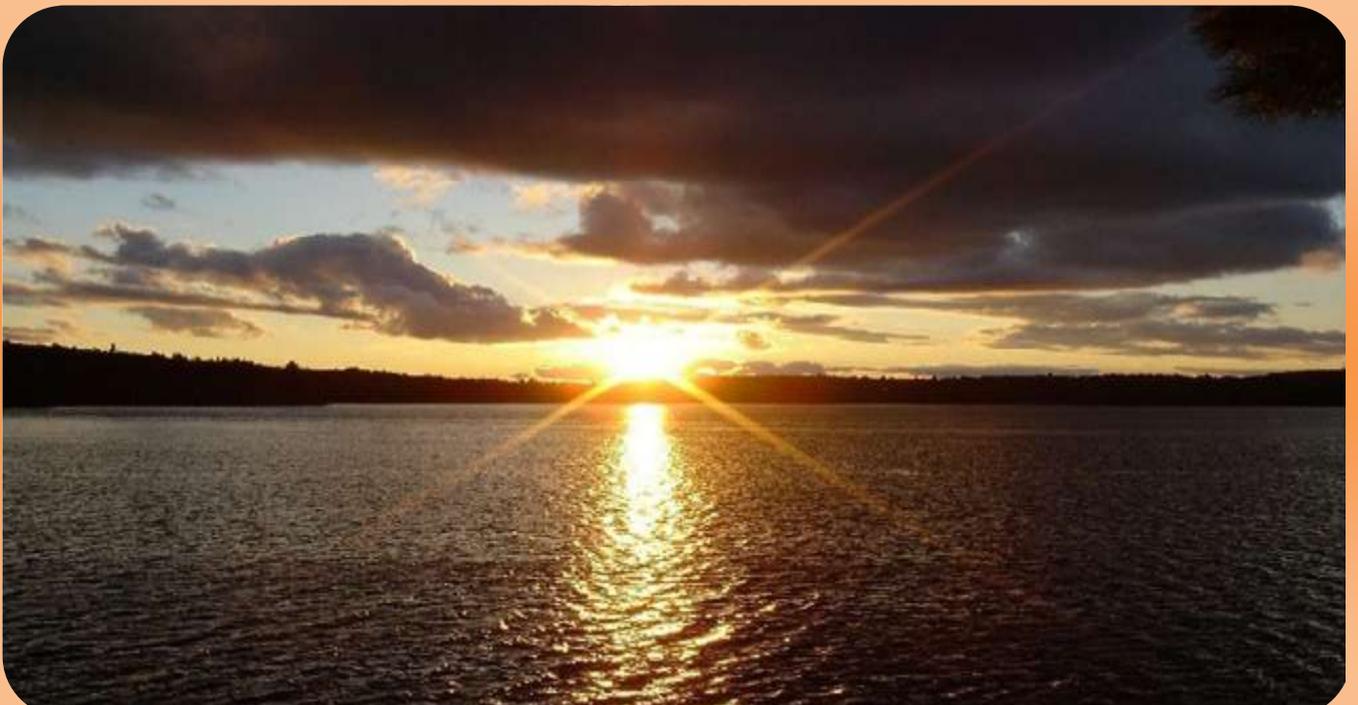


SEPTEMBRE 2015

Bulletin d'Information A.D.E.P.R.A.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors de notre Assemblée Générale au mois de Mars dernier, une vidéo projection réalisée par Mr. Jean Pierre Duplouy, que nous remercions, sur l'ancienne cokerie de Marienau, tout particulièrement sur l'ancien Gazomètre a été projetée ou du moins ce qu'il en reste avec ces 40 000 T de déchets toxiques enterrés.

Cette vidéo a été très appréciée par les membres de l'ADEPRA présents, ainsi que les invités « la commune de Petite-Rosselle, la CLCV de Rosbruck et sa présidente, ADELP et son président, la CLCV de Stiring-Wendel représenté par Mr. STENGEL, ainsi que Mr. HUVER de Morsbach. »

Cette même vidéo a également été projetée par l'ADEPRA lors d'une réunion à la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, au Président de la CAFPF, son Directeur technique, ainsi que le Maire de Morsbach.

Le Président de la CAFPF, suite à cette projection, demande une entrevue avec le Ministre de l'écologie par le biais de Mr. Le Député Maire de Forbach dès la rentrée parlementaire.

FORBACH :

Une faille est survenue sur la plate-forme de l'ancienne cokerie à Forbach « sur un terrain privé ». Le propriétaire a prévenu la CAFPF, qui s'est adressée au BRGM. Une fois sur place et après examen, celui-ci décide de prendre les travaux à sa charge. « Confirmation par courrier au propriétaire. » L'ADEPRA avait, au préalable, envoyé une lettre au Préfet pour l'informer de cette situation.

Dès les premiers coups de pelle mécanique, il découvre des abris datant de la dernière guerre, mais ces abris se trouvent sur un autre terrain privé. De ce fait le BRGM rejette toute responsabilité et demande de s'adresser à l'armée, il décide néanmoins de remblayer uniquement cette crevasse.

SCHOENECK :

Un collectif de riverains s'est créé, et demande l'assistance de l'ADEPRA comme conseiller, pour lutter contre les inconvénients du crassier en partie sur la commune, « le bruit, les poussières, les odeurs, la hauteur, le non respect des horaires de travail. », exploité par une société allemande qui ne respecterait pas les arrêtés. Une réunion avait lieu en mairie avec Mr. Le Maire, la société allemande ainsi que le collectif de riverains sans résultats positifs.

SOMMAIRE

- ✚ LE MOT DU PRÉSIDENT
- ✚ ZONE DE FAILLES A MARIENAU
- JUGEMENT EN APPEL A METZ
- ✚ CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ✚ LES CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ✚ CRASSIER DE SCHOENECK
- ✚ ENNOYAGE DES MINES
- ✚ AFFAISSEMENTS MINIERES: À CREUTZWÄLD
- ✚ REMONTÉE DES EAUX
- ✚ ENQUÊTE SUR L'EAU DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
- ✚ GAZOMÈTRE DE MARIENAU
- ✚ DE L'INCIVILITÉ AU DÉLIT
- ✚ ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU
- ✚ ANIMATIONS ESTIVALES
- ✚ DORFFEST 2015
- ✚ LE COMITÉ ADEPRA 2015

Importantes crevasses à la périphérie de l'ancienne cokerie de Marienau sur une propriété privée rue Jacques Callot

Suite à une information, L'ADEPRA s'est rendue sur place et a pu constater l'étendue de cette crevasse de 2,5 x 3 m. et plus de 12 m. de profond. Ayant pris contact avec le propriétaire, celui-ci nous informe que c'est déjà la deuxième crevasse, et qu'il s'est adressé à la communauté d'agglomération de Forbach. Celle-ci est venue sur place et, après constat, a alerté le BRGM.



L'ADEPRA décide, en date du 2 juin, de saisir par lettre le Préfet.

A ce stade, l'ADEPRA pose diverses questions, notamment, sur l'origine de ces crevasses.

- *L'apparition de ces crevasses est-elle liée à la remontée des eaux du fond ?*
- *Y a-t-il des vides non comblés (galeries) ?*
- *Ces crevasses sont-elles susceptibles de s'étendre ?*
- *Peut-on craindre des affaissements conséquents sur cette zone ?*
- *En cas d'accident, qui en portera la responsabilité ?*

En date du 30 juin, le préfet nous indique que, la division des risques miniers et du sous-sol de la DREAL diligente le Département Prévention et Sécurité « DPSM » du BRGM pour procéder à une analyse technique sur le terrain. Il en résulte que l'origine minière du désordre déclaré ne peut être déterminée. Un courrier du BRGM au propriétaire lui indique que les travaux seront, néanmoins, pris en charge et réalisés au titre de la réparation des Dégâts Miniers. Dès le premier coup de godet de la pelle mécanique, ils découvrent avec surprise sur le terrain voisin, des abris sous-terrains datant de la dernière guerre.

Considérant, dès lors, qu'il ne s'agit pas de séquelles d'origine minières, le BRGM décline toute responsabilité dans un premier temps, puis revient sur sa décision et remblaie uniquement la crevasse.

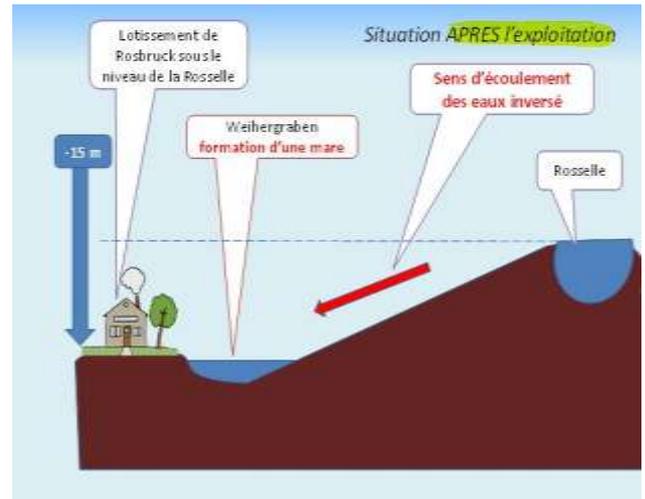


Ces abris, n'étant plus étayés, supposent des risques d'affaissements ultérieurs. En conséquence, pour des raisons de sécurité, nous estimons judicieux de remblayer définitivement ces galeries

La fameuse écluse de Rosbruck

Qui ne s'est jamais arrêté, le long d'un canal ou d'une rivière, pour regarder une péniche ou un bateau entrer dans une écluse et commencer à descendre, tout doucement, centimètre par centimètre. Un petit spectacle toujours sympathique à observer, avec le bruit de l'eau en fond sonore. Mais cette image, les victimes des dégâts miniers à Rosbruck y ont très peu goûté hier, à la cour d'appel de Metz. Dans la salle d'audience, certains ont du serrer fermement la mâchoire, quand l'avocate des charbonnages de France (CdF) a utilisé cette comparaison pour expliquer leur situation. "Ce n'est pas parce que le terrain bouge que les bâtiments sont affectés. C'est comme une péniche dans une écluse, ça descend tout droit. Seuls les bâtiments sur le côté sont concernés par les affaissements." Il fait oser... Mais les sinistrés ne sont plus à une provocation près. Ils ne sont pas, non plus, à une ineptie près. Dans leur combat contre CdF, ils veulent bénéficier de la compensation financière du

Fonds de garantie, un organisme créé par l'Etat. Le fonds de garantie a mis en place un



barème d'indemnisation, critiqué par CdF. Mais depuis la liquidation de l'entreprise fin 2007, par qui sont gérées les affaires de CdF ? par L'Etat.

Dans ce dossier, c'est donc l'Etat qui se plaint de l'Etat. Il en faut moins pour devenir schizophrène

Procédure commune contre CDF au Tribunal d'Appel de Metz le jeudi 2 juillet 2015 à 9h



En remerciant la présence de :

SPACHER Président de la CLCV Moselle --- L. RAVASIO du Collectif des Bassins Miniers
BIRTEL V/Président de l'ADEPRA et P. MITTELBERGER du Republicain Lorrain de Forb



Seul on ne peut rien, aussi, plus les problèmes sont graves, plus la solidarité entre les hommes pour les régler est nécessaire. Les problèmes de nuisances et de pollutions liées à l'impact de l'exploitation minière, sur les terrains, sur l'eau, sur les habitants des secteurs miniers, sont au cœur de nos préoccupations.

Depuis plus de deux décennies, l'ADEPRA lutte, souvent en lien avec d'autres associations de défense de l'environnement, pour exiger que le pollueur soit également le payeur pour réparer les séquelles laissées par l'exploitation minière ainsi que celles liées à l'envoyage des mines.

La lutte de la CLCV de ROSBRÜCK va dans le même sens. Depuis le début de leur action, l'ADEPRA a été, et restera solidaire dans ce combat avec CdF, combat qui nous est commun à bien des égards. Trois de nos représentants étaient ainsi présents, en soutien, à la chambre d'Appel du Tribunal de Metz.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

RESPONSABLES MAIS PAS COUPABLES ???

Le climat est un bien commun de tous et pour tous. C'est un système complexe avec beaucoup de conditions essentielles pour la vie humaine. Il existe un consensus très solide qui indique que nous sommes en présence d'un réchauffement préoccupant du système climatique. Au cours des dernières décennies, ce réchauffement a été accompagné de l'élévation constante du niveau de la mer, et il est en outre difficile de ne pas le mettre en relation avec l'augmentation d'évènements météorologiques extrêmes.

L'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre ce réchauffement, ou, tout au moins, les causes humaines qui le provoquent ou l'accroissent.

De nombreuses études scientifiques signalent que la plus grande partie du réchauffement global des dernières décennies est due à une grande concentration de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxydes de nitrogène et autres) émis surtout par l'activité humaine. En se concentrant dans l'atmosphère, ils empêchent la chaleur des rayons solaires réfléchis par la terre de se perdre dans l'espace. Cela est renforcé par le modèle de développement reposant sur l'utilisation intensive de combustibles fossiles qui constituent le cœur du système énergétique mondial.

A son tour, ce réchauffement a des effets sur le cycle du carbone. Il crée un cercle vicieux qui aggravera encore plus la situation, et affectera la disposition de ressources indispensables telles que l'eau potable, l'énergie et la production agricole des zones les plus chaudes et provoquera l'extinction

d'une partie de la biodiversité de la planète. Ce n'est plus de la fiction, les faits sont têtus, c'est la réalité.

(Extrait de *laudato si*)



Sur son lit de mort, LOUIS XV proclamait : «Après moi le déluge »

Et nous, sommes-nous prêt à laisser hypothéquer notre avenir et celui de nos enfants ?

Il est urgent de réagir, individuellement et collectivement. Imposons les énergies renouvelables !

De nombreuses observations scientifiques prouvent que la hausse des températures mondiales provoque déjà des changements climatiques de grande ampleur aux conséquences multiples.

La température grimpe

C'est en observant l'évolution de la température moyenne que les preuves du changement climatiques sont les plus évidentes. Depuis 1880, les températures moyennes mondiales ont augmenté de 0,89°C. Ce réchauffement n'est pas linéaire, il s'accélère : depuis 1950, chaque décennie a été plus chaude que la précédente, la décennie 2000-2010 étant la plus chaude enregistrée depuis 1850.

Depuis 1950, on observe que le nombre moyen de journées et nuits froides a diminué, le nombre moyen de journées et nuits chaudes a augmenté, la fréquence des vagues de chaleur a augmenté en Europe, en Asie, ou encore en Australie. De plus, les températures dans les régions où le sol est gelé en permanence (pergélisol ou permafrost) ont largement augmenté depuis trente ans. Sur la période 1980-2000, on a constaté une hausse de 3°C des températures en Alaska, et de 2°C au nord de la Russie.

L'eau chauffe

Les océans ayant absorbé 90 % de l'énergie accumulée sur Terre depuis 1971, leur température ne cesse d'augmenter, notamment en surface (75 premiers mètres). Ainsi, on observe un réchauffement de 0,11°C par décennie depuis les années 1970.

La mer monte

A cause de la fonte des glaciers et de la dilatation thermique engendrée par l'augmentation de la température moyenne des océans, le niveau de la mer a augmenté de 19cm au XXe siècle.

Les glaces fondent

La cryosphère désigne toutes les parties de la surface de la Terre où l'eau est à l'état solide (glace et neige). On y inclut les banquises, les lacs et rivières gelés, les régions recouvertes de neige, les glaciers, et les sols gelés (de façon temporaire ou permanente). Depuis 1990, la fonte des calottes glaciaires (Groenland, Antarctique) et glaciers de montagne s'accélère. L'extension de la banquise en Arctique fin septembre a diminué d'environ 11% par décennie entre 1979 et 2012. Le pergélisol (sol gelé en permanence et dont la température reste en dessous de 0°C pendant plus de deux ans consécutifs) se réduit et les sols deviennent instables, menaçant les infrastructures. Le pergélisol représente aujourd'hui 20% de la surface terrestre.

Le climat change

Les précipitations ont augmenté dans certaines régions (à l'est du continent américain, au nord de l'Europe et en Asie du nord et centrale) ; parallèlement, les sécheresses sont plus intenses et plus longues au Sahel, en Méditerranée, en Afrique australe et en Asie du sud.

La biodiversité est bouleversée

Certains événements comme le bourgeonnement de végétaux, la migration et la ponte de certains oiseaux sont plus précoces. En Europe, la saison de végétation s'est allongée de 10 à 15 jours depuis les années 60. En l'espace de 50 ans, les vendanges ont avancé de trois semaines ! De nombreuses espèces animales et végétales se déplacent elles aussi déjà vers les pôles et vers des altitudes supérieures.

Le saviez-vous ?

Lors de la dernière grande glaciation de la Terre, une partie de la Terre était entièrement recouverte de glace : on pouvait se rendre à pied de France en Angleterre. La température moyenne mondiale n'était alors que de 5° inférieure à la température d'aujourd'hui !

Point sur la remontée des eaux minières sur secteur Est

REMONTEE DES EAUX MINIERES SUR LE SECTEUR

de Petite-Rosselle - Forbach - Merlebach

Nota: NGF + 193 m Niveau Géographique Français " défini par le BRGM"

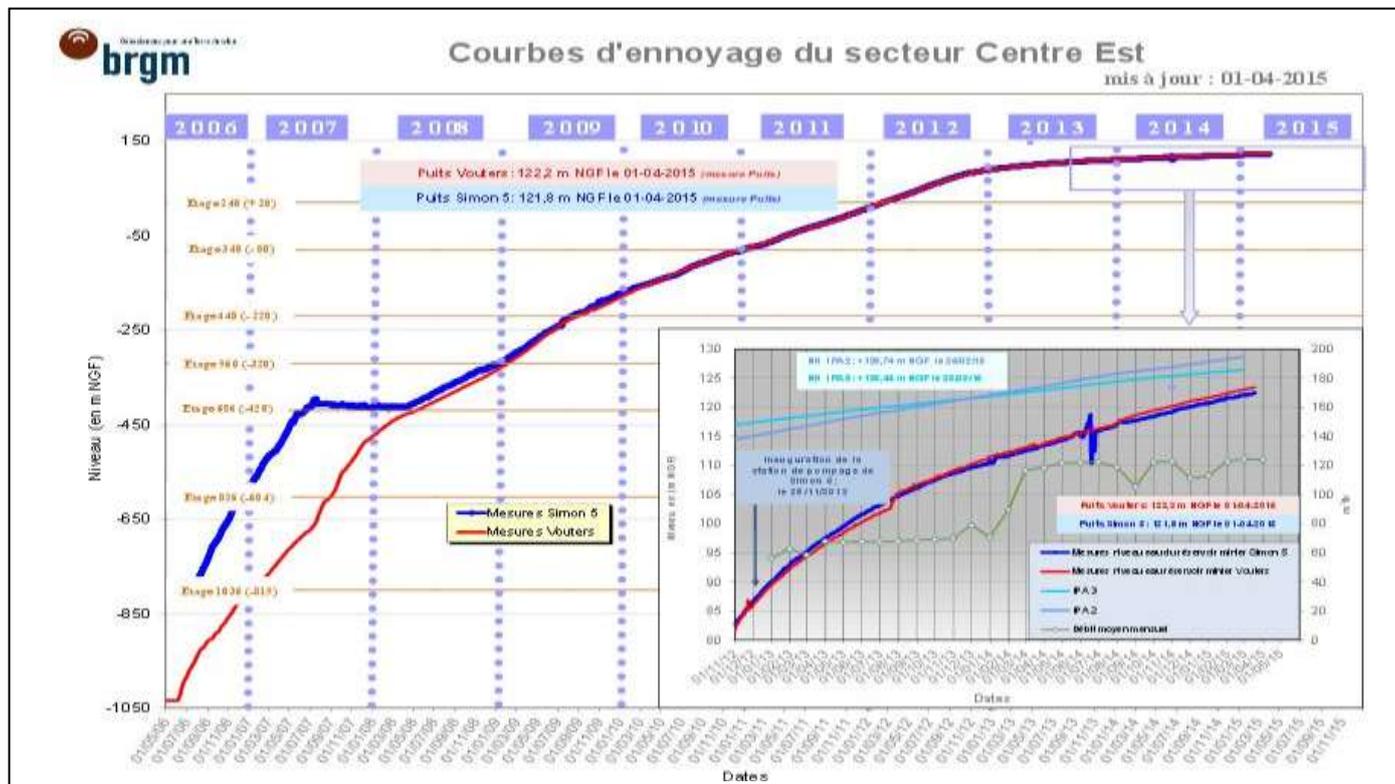
| Réservoirs Miniers de Forbach Merlebach et de D'Allemagne | Puits en charge de colonne d'eau Niveau 193 | NGF du Puits en Surface | Niveau du réservoir minier en date: 06/01/2015 | Hauteur à parcourir pour atteindre la côte NGF +193 m | Débits horaire des pompes qui régulent les niveaux des eaux Minières vers le Merle + la Rosselle | Débits des Eaux d'Exhaures par Secteur. | Q des Eaux non pompées vers la rivière | Observations Si 3/4 des eaux d'exhaures ne retournent plus vers la rivière, où vont-elles alors ????? |
|---|---|-------------------------|--|---|--|---|--|--|
| Petite-Rosselle | St. Charles Wendel | 225 m 233 m | 116,5 m 116,5 m | 76,5 m " | | | | |
| Forbach | Simon Marineau | 257 m 214 m- | 119,8 m 119,8 m | 73,2 m " | 450 m ³ /h à terme. | 1800 m ³ /h " | 1350 m ³ /h " | |
| Feyming - Merlebach | Vouters Remaux | 234 m 293 m | 120,3 m 120,3 m | 72,7 m " | 500 m ³ /h à terme. | 2000 m ³ /h | 1500 m ³ /h | |
| Allemagne | Gustavchach | 193 m | 117,4 m | 74,6 m | 18 m ³ /h | ? | | |
| | | | | | debit de débordement à la côte + 192 | | | |

Remarques: sur le secteur de Petite-Rosselle bas, notamment la rue Général de Gaulle, la rue des Fleurs, le pont frontière, les rue A,B,C,D,E,F, à Forbach, à Morsbach, à Rosbruck, et toute la zone de Grande-Ros et tous ces points géographique sont proches, tangeants, voir en dessous de la côte + 193 NGF.

Conclusion: Afin de préserver les habitations, les routes, les ponts, les édifices publics, il serait nécessaire de rabaisser la côte actuelle + 193 m NGF à un niveau raisonnable.

Etude faite à partir du comminué BRGM du 06/01/2015.

COURBES DE L'ENNOYAGE SUR LE SECTEUR CENTRE EST



L'ENNOYAGE DANS LES MINES

L'exploitation du charbon et du fer lorrains a très largement contribué à l'essor industriel de la France pendant près de 125 ans. Cette ressource nationale a permis le maintien d'une économie française forte et d'un rayonnement important de par le monde.

Confrontées à la mondialisation et à la concurrence internationale, les mines ont peu à peu commencé à fermer. En 1995, la dernière mine de fer ferme ses portes dans le bassin de Briey-Longwy en Lorraine. Le puits de la Houve en Moselle qui a fermé en 2004 fut le dernier puits d'extraction de charbon en France. Avec ces fermetures sont arrivées de nombreuses questions sur le comportement du sous-sol et de l'eau souterraine. En Lorraine, il y a près de 60 000 galeries recensées et 58 puits, ce qui représente des vides évalués à 400 millions de m³ !

Principe de l'ennoyage des mines...

Pendant la mine :

Pour l'exploitation qui concerne le charbon du bassin houiller, la nappe phréatique était initialement isolée de la mine par une couche géologique : le Permien, qui assure son étanchéité.

Les exploitations minières, en fracturant le Permien, sont à l'origine des descentes d'eau de la nappe des grès du Trias inférieur sus-jacente vers la mine, générant son abaissement général et plus localement des entonnoirs piézométriques. Pour ce qui concerne l'exploitation minière du bassin ferrifère lorrain, la fracturation et la destruction partielle

du niveau imperméable des marnes micacées du Jurassique moyen ont permis à l'eau des calcaires de la nappe du Dogger de s'écouler jusqu'aux galeries minières.

Dans tous les cas (fer et charbon), l'eau drainée par les galeries était pompée afin de permettre la poursuite des extractions. Ces prélèvements ont modifié les équilibres naturels, tant pour le milieu souterrain que pour les écoulements superficiels. On a ainsi assisté à des déconnexions hydrauliques entre nappes naturellement interconnectées, voire des disparitions de nappes, des tarissements de sources et des assèchements du cours amont de certaines rivières. Le rejet massif de l'eau d'exhaure dans les cours d'eau voisins a conduit à l'inverse à une augmentation artificielle de leur débit.

Certains lacs et étangs ont disparu à la suite de ces déséquilibres comme le lac de Sainte-Fontaine au début du XX^e siècle ou plus récemment l'étang d'Oderfang qui couvrait 32 ha et qui a disparu dans les années 50. En parallèle, de nouvelles zones humides ont vu le jour et il est difficile aujourd'hui de retracer l'historique. Sur ces 150 années d'histoire de la mine lorraine, les constructions ont également suivi ces modifications et certains terrains autrefois inondables sont désormais urbanisés et/ou industrialisés.

Après la mine :

Lors de l'arrêt de l'exhaure, l'eau remonte progressivement et en quelques années, noyant des galeries.

Des risques de pollutions dus aux activités humaines

Dans les mines de charbon (houillères du bassin lorrain (HBL))

On connaît mal l'état de ces anciennes galeries ennoyées et il est probable que dans certains cas, des produits ou des déchets issus des activités minières (exploitation et transformation) puissent avoir été oubliés ou laissés au fond des tailles et galeries, ce qui rajoute des incertitudes quant aux conséquences environnementales de l'ennoyage des mines. Par exemple, des piles de soutènement marchant pour l'extraction minière et autres matériels lourds, des hydrocarbures, des huiles, des nitrates (emploi d'explosifs), du bois créosoté (traverses de chemins de fer) de même que les produits chimiques de fixation des terrains (roches et houille) nécessairement encore présents dans les galeries sont ennoyés progressivement.

D'une manière générale, plus une galerie est profonde et plus elle est récente. Ce sont les galeries les plus récentes qui sont donc ennoyées les premières. Inversement, il y a plus de 100 ans, les normes environnementales et les précautions vis-à-vis des produits utilisés étaient beaucoup moins strictes qu'aujourd'hui et la mémoire de ce qui s'est fait est moins bien conservée. Avec le temps, l'eau va remonter dans les galeries moins profondes et plus anciennes et donc les incertitudes sur la présence de polluants dans ces galeries iront en grandissant.

D'autres phénomènes imprévus peuvent survenir. Dans les années 1980 par exemple, la rivière le Merle, qui est l'exutoire des industries chimiques de Carling - autant dire un égout industriel - a disparu dans des failles pendant des semaines engloutissant sous terre des milliers de m³ de produits chimiques.

Les eaux remontent la route s'effondre

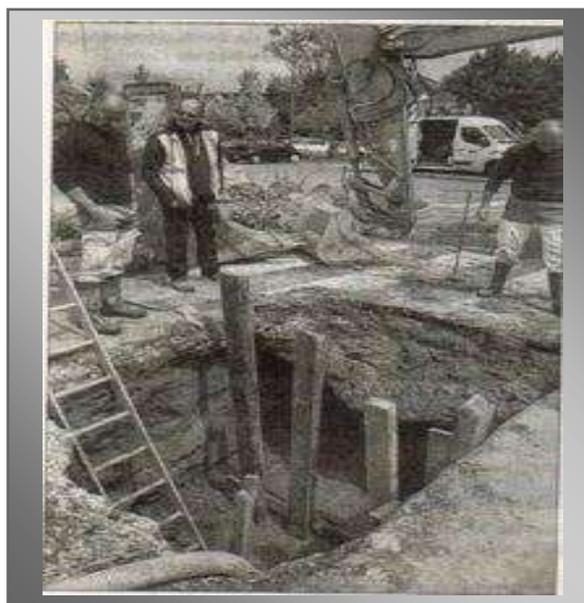
Fait divers à Creutzwald la route s'est affaissée

Pour parer aux éventuelles remontées des eaux, différentes mesures ont été prises... mais pas celle-ci ...? L'eau de la nappe alluviale refait son apparition. Malgré une coupure de réseau, l'eau arrivait toujours.

Caves régulièrement inondées.

Pas de doute, c'est la nappe alluviale. Les sapeurs pompiers sont obligés d'intervenir tous les quinze jours. Comme solution provisoire, la DREAL propose de faire des trous autour du bâtiment, et d'installer des pompes, ainsi que dans les caves afin d'y extraire l'eau. Un des locataires, le cardiologue, souligne l'apparition de problèmes sanitaires graves avec les odeurs nauséabondes

ainsi que la venue de rats. Le jardin-verger de la maison voisine, submergé d'eaux, est également impraticable. Le même phénomène s'est également produit au pied des immeubles HLM.



Enquête publique sur le projet d'exploitation d'une « UNITE RESINES C4 » par « TOTAL PETROCHEMICALS France »

Avis de l'ADELP dans l'enquête publique relative à une Installation Classée pour la protection de l'Environnement suite au projet de demande d'autorisation d'exploiter une « UNITE RESINES C4 » sur la plate forme chimique de Carling-Saint Avold par « TOTAL PETROCHEMICALS France ».

Nous observons qu'il n'y a pas de traitement du produit rejeté mais simplement une dilution afin d'en diminuer la concentration dans le milieu de rejet (La Rosselle). De plus, on pourrait, éventuellement observer une association avec d'autres molécules présentes dans le milieu naturel suffisamment pollué depuis des décennies ce que entrainerait un synergisme de l'effet des polluants sur la faune, la flore et espèces vivantes.

D'autre part ce projet va à l'encontre de l'objectif général « B1 — réduire les pollutions liées aux activités industrielles, artisanales et commerciales » édité par le SAGE du Bassin Houiller.

Ainsi, nous ne souhaitons aucun rejet, même après traitement, mais une récupération totale du déchet ou la mise en circuit fermé de la production.

La zone de Carling est suffisamment dégradée pour ne plus y ajouter d'autres sources de nuisances et en se référant à la Directive 2000/60/CE du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (article 31 de la page 3);

« Dans les cas où une masse d'eau est affectée à un point tel par l'activité humaine, ou bien où sa condition naturelle est telle qu'il peut se révéler impossible, ou d'un coût démesuré, de parvenir à un bon état des eaux, il peut s'avérer nécessaire de fixer des objectifs environnementaux moins stricts sur la base de critères appropriés, évidents et transparents, et il convient de prendre toutes les mesures possibles afin de prévenir toute

dégradation supplémentaire de l'état des eaux. », nous émettons un avis défavorable à ce projet . (Jean –Marie Bonnetier, président de l'ADELP.)



L'enquête publique sur le projet de «**Total Pétrochimicals France** » lancée en juillet incluait dans son périmètre la ville de Freyming-Merlebach, de fait, le secteur Est n'avait pas directement accès au dossier. Cependant, il va de soi que dans le cadre de notre représentation pour la LNE-MIRABEL, qui fédère au niveau régional plusieurs Associations de l'environnement à la commission de suivi et d'informations des établissements de la plate-forme de Carling et de la répartition des tâches par zones, L'ADEPRA s'associe pleinement à la position de L'ADELP, également adhérente de la LNE-MIRABEL. Nous rappelons que Petite-Rosselle est située en aval de la Rivière et se trouve déjà être l'heureuse destinataire de toute la pollution venant de CARLING.

Lors de la deuxième séance du Conseil municipal de Freyming-Merlebach ce dernier a émis un avis défavorable au projet en l'état.

• Impact de l'envoyage des mines de Charbon

-- Depuis 1987, le **gazomètre de Marienau** (Moselle) confine plus de 40 000 tonnes de produits chimiques divers (soufre, hydrocarbures,...) au sein de sa cuve entourée par une bâche dite imperméable. Or, la durée de vie de cette bâche était de dix années. A l'heure actuelle, soit 18 ans après l'expiration de la date limite d'exploitation de la bâche, les analyses réalisées apportent un doute raisonnable quant à la qualité de l'imperméabilité de la cuve. De ce fait, un risque de pollution de l'aquifère par les substances contenues au sein du gazomètre est à craindre.

De plus, avec l'arrêt des activités minières, la remontée des nappes risquent d'aggraver la situation dans les années à venir.

Mirabel LNE et l'ADEPRA souhaitent que les instances de bassin Rhin-Meuse examinent ce problème.

-- **L'avenir de la carrière Simon** (Schoeneck -- Moselle) est également un enjeu important qu'il faut prendre en compte dans les politiques de gestion et préservation de la ressource eau. Effectivement, selon les résultats de l'étude ANTEA la remontée de la nappe phréatique recouvrira les deux tiers du terriil, entraînant la pollution de la ressource.

-- **La plate forme chimique et industrielle de Carling** (Moselle) va elle aussi devoir faire face à la problématique de la remontée des

nappes. En effet, une baisse des pompages de près de 40% a été observée dans la zone

depuis 2005. Face à cette baisse conséquente, les modèles prévisionnels du BRGM se trouvent dépassés et il est fort probable que la remontée des nappes soit plus rapide que prévue et finisse par envoyer non seulement le site industriel mais également des quartiers résidentiels des villes proches (Saint-Avold).

-- **Le ruisseau du Schafbach**

Le cas particulier du ruisseau de la Schafbach situé à Petite-Rosselle (Moselle) nous interpelle. Traversant une ZNIEFF, ce ruisseau est soumis à de fortes de pollutions émanant de la décharge et du crassier situé du côté allemand de la frontière. A ce jour, aucune solution pertinente n'a été proposée pour résoudre ce problème. A l'heure où l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse met en avant la coopération internationale pour la réhabilitation et le maintien d'une qualité des milieux aquatiques, nous demandons que des analyses régulières et ciblées soient effectuées par la police de l'eau française et, qu'en fonction des résultats obtenus, des mesures adéquates soient exigées aux responsables



Le Gazomètre de l'ancienne cokerie de Marienau

Le 1^{er} juin 2015 l'ADEPRA représentée par son Président, un membre du comité a été reçu par le Président, et le directeur technique de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, ainsi que le Maire de Morsbach. Une projection d'un diaporama concernant l'ancienne cokerie de Marienau leur a été présentée par un membre de l'ADEPRA. Cette projection a tout particulièrement retenu l'attention du président de la CAFPF, du Maire de Morsbach, ainsi que du directeur technique, qui félicitent l'auteur de ce diaporama.



Photo mise en place de la géo membrane soudure par joints.

A l'époque, cette fosse de 70 m de diamètre, qui constituait une immense cavité à ciel ouvert, fut alors utilisée pour enterrer les déchets liés au démantèlement. Le démantèlement engendra la production d'une masse importante de « déchets » divers et variés mais hautement polluants appelés « masse épurantes ».

L'accent s'est surtout porté sur le confinement des 40 000T de déchets toxiques stockés dans l'ancien GAZOMETRE, ainsi que la durée de vie de la membrane mise en place il y a plus de 25 ans.

La quantité de la masse épurantes est estimée à 30 000 T auxquelles il faut rajouter 10 000 T de résidus de bacs à raclettes lavés au Benzol. Dans ces déchets on peut retrouver en proportions variées tous les résidus de la fabrication hautement toxique.

SULFATES - BENZOL - AMMONIAQUE - PHENOL - ACIDE-CYANIDRYDRIQUE - HYDROGENE- SULFU



Photo de la Cheminée actuelle.

En commun accord entre la CAFPF, le Maire de Morsbach ainsi que l'ADEPRA, le Président de la CAFPF s'est chargé de contacter Mr le Député de Forbach pour un rendez-vous avec la Ministre de l'écologie afin de lui exposer le danger de la pollution de ces déchets toxiques pour la nappe phréatique.



De l'incivilité au délit

Bien que le ramassage des déchets ménagers et assimilés est plutôt bien organisé dans notre secteur, on constate de plus en plus d'actes d'incivilité voire de délits qui ont comme conséquences directes des pollutions visibles et peuvent même être assimilées à des actes délictueux pouvant avoir des conséquences graves .



On y trouve des déchets ménagers déposés dans la forêt ou le long d'un chemin, des produits toxiques en fûts, jusqu'au déversement d'hydrocarbures dans des étangs avec, visiblement, une volonté de nuire. Il est, par ailleurs totalement incongru de s'abriter derrière des alibis du genre :

- J'ai loupé le passage du camion de ramassage ...
 - Je ne savais pas où apporter mon huile de vidange ...
 - La déchetterie n'était pas ouverte... Déchetterie trop loin ou m'en foutisme ... ? de l'incivilité surement.
- De toute façon, c'est la collectivité qui paye le ramassage....

Forêt de Sarrebrück-Klarental et Vallée du Schafbach lieu de tous les crimes ...

La forêt devient régulièrement une décharge sauvage. 200 fûts ont été récemment entreposés à l'orée de la forêt, coté Velsen, non loin de la frontière française. Ces fûts

contenant des produits toxiques (produits chimiques à base de chlore, dangereux pour l'homme ainsi que pour la nappe phréatique) ont dû être enlevés par les sapeurs pompiers aidés des services techniques. Il est intolérable de constater que certaines entreprises, pour ne pas avoir à payer le traitement de leurs déchets dangereux, n'ont aucun scrupule pour mettre en danger la santé des habitants. Nous espérons vivement que la police puisse retrouver ces délinquants et qu'ils soient lourdement condamnés.



Hydrocarbures dans les étangs de pêche de la vallée du Schafbach



Les étangs de la vallée du Schafbach une nouvelle fois pollués par des déversements d'huiles. Trois fois en un mois, mais également antérieurement (au printemps) nécessitant l'intervention des pompiers, ainsi que de la cellule des risques chimiques, laisse supposer une volonté délibérée de nuisance, ces étangs se situant à l'orée de la forêt, en dehors de l'agglomération. Nous espérons là aussi qu'une plainte a été déposée et quelle pourra aboutir

Activités de l'ADEPRA dans le cadre de l'OMSC

Lorsqu'il fait chaud, et plus spécialement en période de canicule, le lieu le plus approprié pour passer une bonne après-midi et se sentir à l'aise est assurément la piscine. Comme chaque année, L'ADEPRA, dans le cadre des animations estivales avec le concours de l'ASBH, emmène les jeunes à la piscine de Sarreguemines. C'est toujours une animation très appréciée par les enfants qui peuvent s'y ébattre dans les différents bassins de cette piscine ludique, rivière extérieure à courant, petits bassins avec jacuzzi, grands bassins intérieurs et externes, et, à ne pas oublier, le toboggan. Un concours de beach-volley a permis aux plus jeunes de se défouler sur les grands qui ont pris une raclée. Pour reprendre quelques forces, après autant d'activités qui leurs ont permis de se dépenser, un goûter pris en commun fut le bienvenu.

L'ADEPRA estime que la piscine est un excellent endroit pour apprendre à vivre en société: Partage de l'espace, respect ...

ANIMATION ESTIVALE 2015 — SORTIE PISCINE



LE STAND ADEPRA 2015



Pour l'ADEPRA, les années se suivent et se ressemblent au Dorffest !



La confection des galettes de pommes de terre est devenue une attraction du Dorffest. Cela nécessite beaucoup de travail, une bonne organisation, de l'huile de coude, et une bonne ambiance. Tout cela est présent chaque année au stand de l'ADEPRA



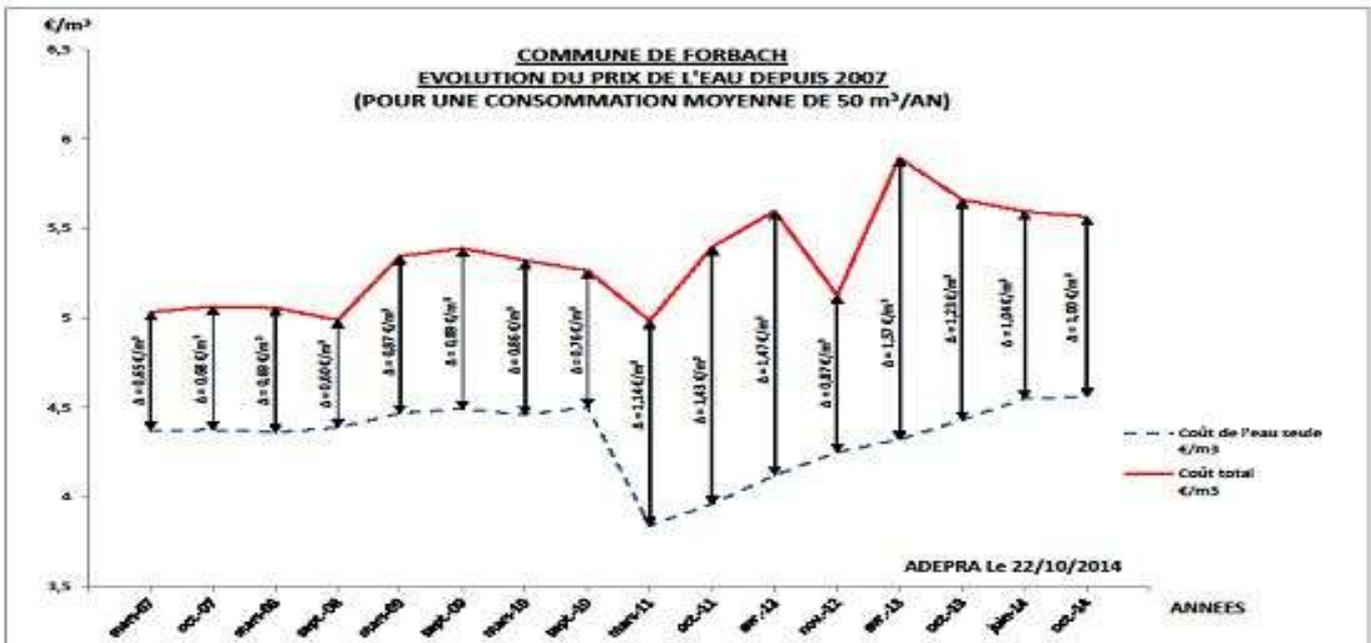
12^{ÈME} BOURSE D'ÉCHANGE DE PLANTES

LE 19 SEPT. 2015 À PETITE ROSSELLE DE 14 H. À 18 H. -

FOYER MUNICIPAL

Organisateurs : *Bibliothèque Municipale - ADEPRA – Arboriculteurs, les Jardinier amateurs – l'association arc en ciel – l'association loisir animations de Forbach*

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU À FORBACH



Le gars qui a pensé le panneau doit être un énarque !! Celle-là, elle est... mortelle.

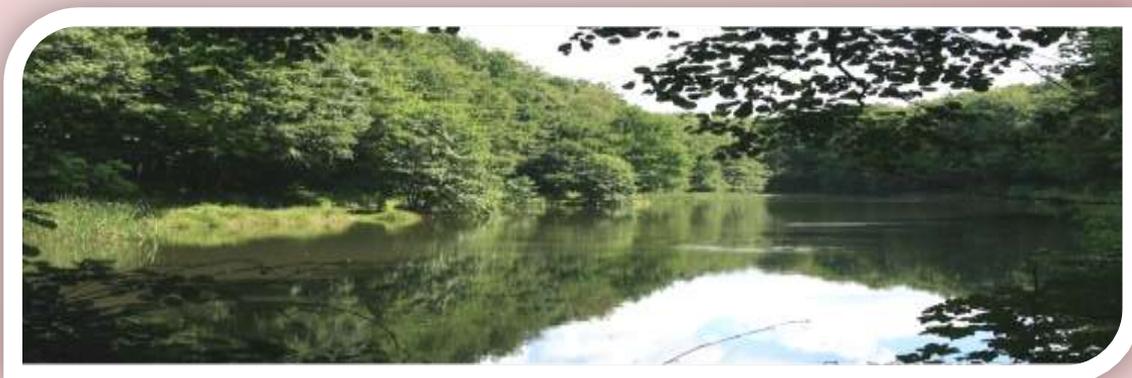
En attendant, tapons-nous une bonne bière. Et restons de marbre.

Au revoir ANDRE



Notre ami André SAINT PE, ancien membre du Comité nous a quittés après une longue maladie. Il avait œuvré depuis sa création au sein de l'ADEPRA. Homme affable, il faisait partie de toutes nos actions. Dans les manifestations, animations estivales, dorffest, ou autres, il répondait toujours présent. Il nous manquera beaucoup. Nous lui disons un dernier MERCI. A Liliane et à ses enfants nous adressons toute notre sympathie et notre solidarité.

Assemblée Générale du 25 mars 2015



14 rue de la frontière 57540 Petite-Rosselle

Comité ADEPRA 2015

| | | |
|-------------------------------|---------------------------|---|
| <u>PRESIDENT :</u> | AUBERTIN Gérard | <u>ASSESEURS :</u> |
| <u>VICE-PRESIDENT:</u> | BIRTEL Helmut | BIRTEL Liliane - KUHN Jean-Marie |
| “ “ “ | TILLY Edeltraut | OSTROGORSKI - SCHIRRA Ernest |
| <u>TRESORIERE :</u> | PRZEWOSNY Helga | <u>REVISEURS DE CAISSE :</u> |
| <u>SECRETAIRE :</u> | SCHAFFRATH Arlette | JANSEM Christine GARITI Danielle |

REDACTEUR DU JOURNAL :

BIRTEL Helmut

75 avenue de Schoeneck 57540 Petite-Rosselle